

## Calendrier des activités

### février 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4 Vie active	5 Assemblée du conseil	6	7 	8 
9	10	11 Vie Active	12	13	14  	15 Souper St-Valentin par maison des jeunes
16	17	18 Vie active	19	20	21 	22 
23	24	25 Vie active	26	27	28	

### Pour nous joindre

Michel Cliche, maire

Stéphanie Côté Directrice Générale  
clerval@mrcao.qc.ca

Téléphone: (819) 520-2640  
Télécopieur: (819) 783-4001

## Municipalité de Clerval «Petit journal»

### Edition Janvier 2025



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
FERMÉ	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 12h00	FERMÉ

VEUILLEZ NOTER QUE LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ LE PREMIER VENDREDI DE CHAQUE MOIS

**\*\*\* ACTUELLEMENT EN TÉLÉTRAVAIL NOUS CONTACTER POUR UN RENDEZ- VOUS AU BUREAU\*\*\***

**Vous voulez faire paraître une publicité dans notre**  
**Petit journal à très peu de frais?**  
Frais mensuels exigibles  
 1/3 de page = 2 \$  
 1/2 page = 5 \$  
 1 page = 10 \$

**JE VOUS OFFRE MES SERVICES POUR LES TRAVAUX SUIVANTS :**

- \* POSE ET SABLAGE DE PLANCHER DE BOIS FRANC,
- \* PLANCHER FLOTTANT
- \* TUILES
- \* LAVAGE A PRESSION DE MAISON, PATIO
- \* TRAITEMENTS

**POUR PLUS D'INFOS CONTACTEZ MOI**  
**MICHEL 819-290-4380**

**VTT ET TRACTEURS CIRCULANT SUR LA ROUTE**  
 S.v.p. faites attention au macadam lorsque vous circulez sur les routes recouvertes d'un traitement de surface et ne collez pas trop le bord de la route.  
 Merci de votre collaboration!

**A tout ceux qui veulent payer des messes, vous êtes les bienvenus !**

**STATIONNEMENT**

Nous vous demandons de bien vouloir stationner vos voitures dans le stationnement du parc municipal après les tempêtes.

Les voitures stationnées en bordure du chemin nuisent au déneigement de l'entrée de la salle municipale, de la sortie d'urgence ainsi que l'entrée du bureau de poste.

Nous vous remercions de votre collaboration.

## Quand les matières résiduelles deviennent un enjeu éthique **Volume 16, numéro 2, février 2025**

Le 20 février marque la **Journée mondiale de la justice sociale**, une occasion de réfléchir à la manière dont nous pouvons bâtir une société plus équitable, inclusive et durable. Ce thème, en lien direct avec la gestion des matières résiduelles, nous rappelle que nos choix de consommation et nos systèmes de gestion des déchets ne sont pas seulement des enjeux environnementaux, mais aussi sociaux.

Chaque déchet produit et chaque ressource gaspillée ont des conséquences, souvent supportées par les populations les plus vulnérables, que ce soit dans les pays en développement, où les déchets électroniques et plastiques affluent, ou ici, au Québec, où les inégalités d'accès aux services de tri et de valorisation demeurent.

Cette journée mondiale nous invite à agir concrètement pour un équilibre entre **justice sociale** et **protection de l'environnement**. Elle souligne l'importance de reconnaître le rôle des travailleurs du secteur des déchets, d'améliorer leurs conditions, de réduire notre empreinte écologique et de promouvoir des modèles économiques responsables qui profitent à tous.

Le 20 février, engageons-nous à repenser nos systèmes et à lutter contre les inégalités à travers des actions simples mais significatives. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir où justice sociale et environnement vont de pair.

### Lutter pour une meilleure justice sociale et une saine gestion des matières résiduelles :

Dans une société où la consommation effrénée domine, les matières résiduelles deviennent bien plus qu'une simple question environnementale : elles représentent un enjeu de justice sociale. Au Québec comme ailleurs, l'urgence d'agir pour réduire les inégalités liées à la gestion des déchets est plus pressante que jamais.

À travers le monde, la gestion des déchets reflète souvent les fractures sociales et économiques. Les pays en développement reçoivent une grande partie des déchets produits par les pays industrialisés, notamment sous forme de plastiques ou d'équipements électroniques. Ces déchets ne disparaissent jamais réellement, ils se déplacent. À l'échelle mondiale, les pays industrialisés exportent une grande partie de leurs résidus vers les nations en développement, souvent sans égard aux conséquences humaines et environnementales. Ces inégalités témoignent d'une logique de surconsommation et d'exploitation qui pénalise les plus vulnérables.

Chez nous, au Québec, ces inégalités se manifestent différemment. Les régions éloignées ou les quartiers défavorisés ont souvent moins accès aux infrastructures de gestion des matières résiduelles, comme le compostage ou le tri. Par ailleurs, les travailleurs de ce secteur, qui jouent un rôle essentiel dans le processus, souffrent encore de conditions de travail précaires.

### Une St-Valentin sans déchets : l'amour pour la planète

La St-Valentin, cette fête de l'amour et des petits gestes attentionnés, est aussi une période où nos poubelles se remplissent rapidement. Emballages colorés, cartes en papier glacé, et surplus de chocolat emballé individuellement sont autant de symboles d'affection... mais aussi de matières résiduelles. Et si, cette année, on déclarait notre flamme tout en réduisant notre empreinte écologique? Offrir un cadeau durable ou fait maison, organiser un repas à partir d'ingrédients locaux ou écrire un mot doux sur du papier recyclé sont autant de moyens de démontrer qu'on se soucie non seulement de ceux qu'on aime, mais aussi de la planète qui nous soutient.

On ne mesure pas l'amour par des cadeaux, mais à la sincérité des gestes. En choisissant des pratiques respectueuses de l'environnement, on célèbre une St-Valentin tournée vers l'essentiel : le partage, la créativité et un avenir plus durable.

*Cette année, dites "je t'aime" avec votre cœur... et en pensant à la Terre.*



ÉCOCENTRE ET CENTRE DE VALORISATION  
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (CVMR)  
15, boulevard Industriel, La Sarre  
819-333-2807



MRC D'ABITIBI-OUEST  
11, 5e Avenue Est  
La Sarre (Québec) J9Z 1K7  
819-339-5671  
mrcao@mrcao.qc.ca

## Permis de construction et rénovation

### Saviez-vous que:

1- Il est important de contacter l'inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux de construction, rénovation, agrandissement, modification ou autres et ce, pour vous assurer de la conformité de votre projet avec la réglementation en vigueur.

2- **Un permis est nécessaire** pour TOUS les travaux ayant une valeur de 500\$ ou plus, même si vous accumulez les matériaux depuis un certain temps; même si les matériaux utilisés vous ont été donnés; même si votre remise préfabriquée est usagée... Informez-vous AVANT de faire les travaux! Ça pourrait vous éviter bien des problèmes... Amende de 200\$, démolition, etc...

Vous pouvez remplir le **formulaire de demande de permis** que vous retrouverez sur notre site internet et le transmettre par courriel au [clerval@mrcao.qc.ca](mailto:clerval@mrcao.qc.ca)

### Sanctions et pénalités

Pour toute infraction ou contravention à quelconque des dispositions des règlements d'urbanisme rend le contrevenant **passible d'une amende de deux cents dollars.**

Si l'infraction d'un règlement est continue, cette continuité **constitue jour par jour une infraction** séparée et la pénalité édictée pour cette infraction peut être infligée pour chaque jour que dure l'infraction.

### Auxiliaires

Il est interdit d'annexer à une roulotte toute construction telle que portique, véranda, chabrette, hangar, appentis, ou autres semblables sans avoir obtenu au préalable un permis de l'inspecteur des bâtiments.

**Veillez noter que depuis le 1er janvier 2017, la Municipalité applique l'article 1.3.7.2 du règlement administratif #82, inclus dans les règlements d'urbanisme et impose une amende de 200 \$ pour tout citoyen ayant commencé les travaux avant la demande de permis, contrevenant à l'article 1.3.2.1.**

**Prévoyez qu'un délai de 30 jours peut être requis pour l'obtention d'un permis.**

# Échec aux invasions de domiciles

## POUVEZ-VOUS PROTÉGER VOTRE DOMICILE CONTRE UNE INVASION?

- Verrouiller les portes et fenêtres, même lorsque l'on est à la maison.
- Garder les entrées et garages bien illuminés la nuit.
- Protéger les ampoules extérieures.
- Tailler haies et arbustes.
- Créer l'impression que sa résidence est occupée en tout temps.
- Éviter de laisser à l'extérieur des outils ou objets qui pourraient servir à briser les fenêtres ou forcer les serrures.
- Utiliser une minuterie pour régler l'éclairage intérieur.
- Effectuer un contrôle de sécurité de tous les accès, et corriger leurs faiblesses.
- S'assurer que la porte est munie d'une fenêtre ou d'un judas.
- Installer des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures, y compris les portes de garage.
- Installer des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur fenêtres et portes coulissantes accessibles.
- Augmenter la résistance des cadrages de portes.
- Faire installer un système d'alarme, et l'utiliser lorsque l'on est à la maison.
- Programmer les numéros d'urgence sur le téléphone.
- Ne pas garder de sommes d'argent chez soi.
- Garder ses objets précieux dans un coffret de sûreté à la banque.
- Identifier ses biens au moyen d'un burin.

PROTÉGER VOTRE DOMICILE



SD 3010

## Adhésion Maison des Jeunes de Clerval

Nom de l'enfant :	J'autorise mon enfant : <input type="checkbox"/> À quitter seul la MDJ à la fin d'une activité ou avant l'heure indiquée de fin et dégage les adultes responsables de la MDJ de toutes responsabilités.
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	J'autorise la MDJ à la prise et à la diffusion des photos lors des activités régulières et spéciales. <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Nom d'un parent :	
Contact en cas d'absence ou responsable résident à Clerval :	RAMQ :
Allergie :	
Date de naissance :	

### Règlements de la MDJ Clerval

En inscrivant mon enfant à la MDJ de Clerval, je consens à lui transmettre le seul règlement à respecter et être responsable de celui-ci même s'il participe aux activités de la MDJ.

Le seul règlement de la MDJ Clerval est le **Respect** :

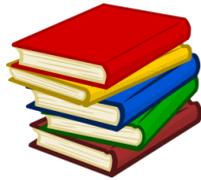
- ✓ **Respect** des adultes responsable
- ✓ **Respect** des autres membres
- ✓ **Respect** des lieux
- ✓ **Respect** du matériel

Le non-respect pourrait amener une exclusion de la MDJ.

En cas de bris volontaire, je consens à recevoir la facture associée au coût relié à la réparation ou de remplacement. La MDJ de Clerval est prévu pour les jeunes de 10 à 17 ans. Les enfants de moins de 10 ans sont accepté avec la présence d'un adulte accompagnateur.

J'ai lu et consens en tant que parent ou tuteur de l'enfant.

Signature et date :



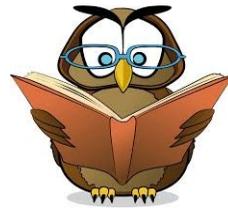
# Bibliothèque Municipale

*La bibliothèque est ouverte à tous.*

**ABONNEMENT**  
Adultes : \$4.00.  
Enfant moins de 18 ans : gratuit.

Lundi 19h00 à 20h00

Jeudi 9h00 à 11h30



## Prêts à la bibliothèque :

La durée de prêt de chaque document dépend d'où vient le document emprunté. Soit de 21 jours quand il provient de notre bibliothèque. Ce prêt peut être renouvelé par téléphone. Cependant, lorsque c'est un prêt d'une autre bibliothèque, par le RÉSEAU, le livre possède un bordereau avec une date de retour obligatoire à respecter et ne peut se renouveler.



## Prêt de raquettes

Service de prêt de raquette sur neige

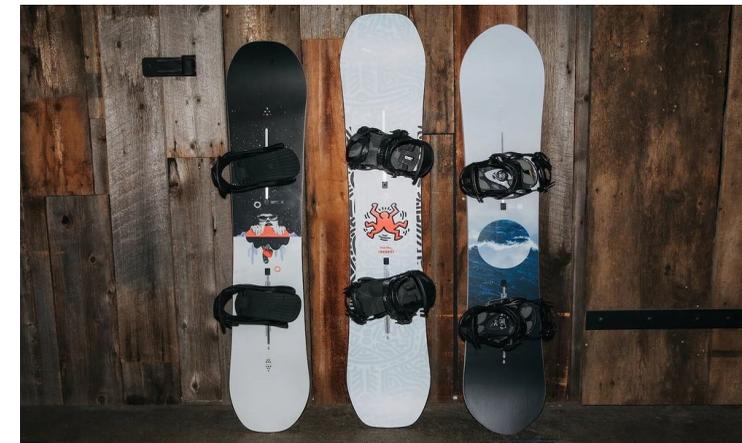
offert **\*\*GRATUITEMENT\*\*** au Bureau Municipal



## Prêt de snowboard

Service de prêt de snowboard sur neige

offert **\*\*GRATUITEMENT\*\*** au Bureau Municipal





## *Tarifification location Chalet au Soleil Couchant*

*Chalet de 3 chambres à coucher lit queen, 1 salle de bain complète, 2 salles d'eau, grand balcon avec vue sur le lac et la plage*

- 200\$ + taxes par nuit
- 475\$ + taxes fin de semaine
- 1175\$ + taxes par semaine

*\*\*\* un dépôt de 500\$ est demandé lors de la réservation et remis suite à la vérification des lieux après location\*\*\**

### *Inclus dans la location :*

- Internet
- Télévision dans tout les chambres ainsi que des fire stick
- Literie
- Serviettes
- Vaisselle

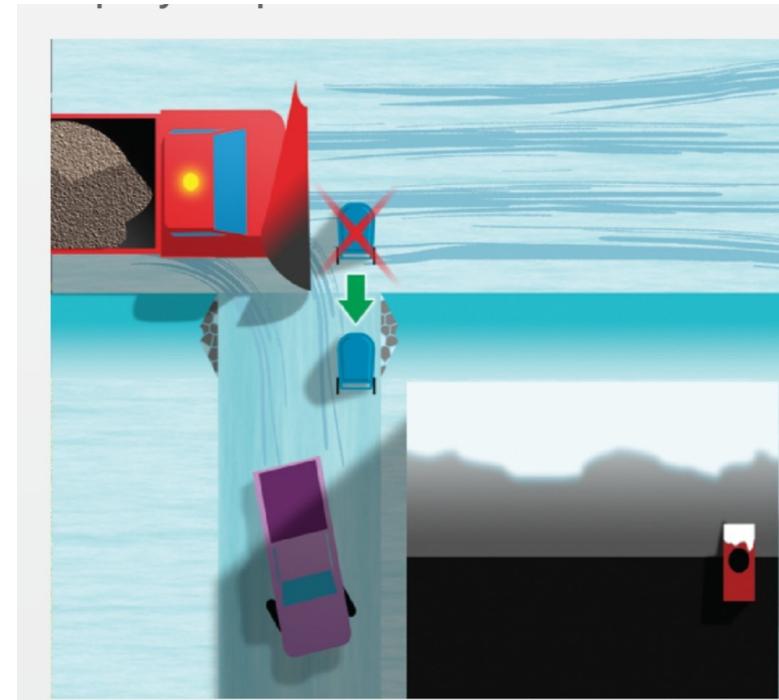
*Pour réservation et location communiquez avec le bureau municipal au 819-520-2640*

*Ou par courriel au [clerval@mrcqo.qc.ca](mailto:clerval@mrcqo.qc.ca)*

## **Été comme hiver, toujours placer le bac sur votre propriété en bordure de la voie publique**

Lors de la journée de collecte de vos bacs de poubelles et de recyclage, il est important que ces derniers soient situés sur votre propriété et non pas dans la rue, car ils nuiront aux travaux de déneigement. Les bacs qui ne se trouvent pas sur votre propriété, s'ils se font endommager, les dommages seront de votre responsabilité et non de la responsabilité des employés qui effectuent les travaux ni de la responsabilité de la municipalité. Nous vous demandons aussi de bien vouloir déneiger les couverts de vos bacs quand vous les mettez au chemin. Aussi, si vous avez des boîtes aux lettres mobiles, bien vouloir les mettre au bon endroit afin d'évitez que les charrues les endommages. **Nous ne seront pas responsable si vos bacs ou vos boîtes aux lettres se font endommager.**

Merci de votre collaboration !



## Communauté chrétienne Ste-Jeanne D'Arc

AVIS A CEUX QUI VOUDRAIENT PAYER DES MESSES, VOUS ÊTES LES BIENVENUS !

Pour ceux qui veulent faire un don a la Fabrique pour aider a payer les frais courants de l'année, ce serait très apprécié, votre participation est important pour le maintien de notre comité de la Fabrique !! Vous pouvez nous remettre les dons, soit au bureau municipal a Stéphanie Côté ou contactez Mathilde Lévesque au 819-783-3161 !

### PROGRAMME DES MESSES DU MOIS

Samedi 8 février 2025 : 19h00 Clerval (Abbé Anaclet)

Messe pour les paroissiens par dons

Samedi 22 février 2025 : 19h00 Clerval (Abbé Anaclet)

Messe pour les paroissiens décédés par dons



# Maison des Jeunes de Clerval

Elle s'adresse aux jeunes de 10 à 17 ans qui désirent socialiser avec des jeunes de leur âge !

Les enfants moins âgés sont acceptés s'ils sont accompagnés d'un adulte !

Il faut être membre de la MDJ, au coût de 10\$ pour l'année ou 2\$ de la visite dans notre local, lorsque tu as fait 5 visites, tu es membre pour l'année !

Il y aura toujours 2 adultes afin de superviser la période d'ouverture de l'installation.

Il ne suffit qu'à remplir une fiche d'adhésion signé par tes parents.

Tes amis ou petits-enfants de l'extérieur de Clerval peuvent venir s'ils ont un adulte référent habitant à Clerval qui peut être responsable de lui.

Pour plus d'information contacter Stéphanie Côté au bureau municipal au 819 520-2640

Pour être au courant des heures d'ouverture, informes-toi au bureau municipal ou sur la page Facebook « Municipalité de Clerval (officiel) »

## Nouveau service pour les aînés d'Abitibi-Ouest

Bonjour à tous,

Je m'appelle Joanie Dubé et j'ai le plaisir de vous annoncer que je suis la nouvelle travailleuse de milieu au Centre D'Action Bénévole L'Amicale. Mon mandat consiste à :

- Repérer
- Écouter
- Soutenir
- Accompagner et Référer les aînés d'Abitibi-Ouest vivant une situation difficile, vers les ressources et/ou services du milieu qui vont répondre à leurs besoins.



Prochainement, vous pourrez m'apercevoir dans les différentes municipalités d'Abitibi-Ouest. N'hésitez pas à m'interpeller ou à me contacter si vous vous inquiétez pour un proche ou pour vous-même. Je suis là pour répondre à vos questions et pour vous aider. Au plaisir de vous rencontrer!

Favorisons ensemble le mieux-être des aînés de notre territoire.



Cellulaire : (819) 301-5143

Courriel : [itmav.ao@hotmail.com](mailto:itmav.ao@hotmail.com)

Adresse : 261-B, rue Principale, La Sarre, J9Z 1Y7



## Rôti de bœuf aux petits légumes

Préparation : 25 minutes

Cuisson : 50 minutes

Portions : 4

## Ingrédients

### Rôti

- 1/2 céleri rave, pelé et coupé en dés
- 2 panais, pelés et coupés en dés
- 3 carottes, pelées et coupées en dés
- 2 pommes de terre, pelées et coupées en dés
- 60 ml (1/4 tasse) d'huile d'olive
- 1 rôti de côtes croisées de 2.5 lb désossé et ficelé avec l'os
- 2 c. à soupe de moutarde de dijon
- 12 gousses d'ail, non pelées

### Sauce

- 1 c. à thé de miel
- 3/4 tasse de vin rouge
- 1 c. à soupe de moutarde à l'ancienne
- 1/3 tasse de bouillon de boeuf

### Préparation

- **Rôti**
  - Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 165 °C (325 °F).
  - Dans une grande poêle feu moyen-élevé, dorer les légumes dans la moitié de l'huile (30 ml/2 c. à soupe). Saler et poivrer. Réserver les légumes sur une assiette.
  - Dans la même poêle, dorer le rôti de tous les côtés dans le reste de l'huile. Déposer le rôti sur une plaque de cuisson. Réserver la poêle, sans la nettoyer, pour la confection de la sauce. Badigeonner le rôti de la moutarde de Dijon. Saler et poivrer. Ajouter les légumes et les gousses d'ail sur la plaque. Cuire au four 50 minutes ou jusqu'à ce qu'un thermomètre inséré dans la viande indique 50 °C (122 °F)
  - Retirer du four. Déposer la viande dans une assiette. Couvrir de papier d'aluminium et laisser reposer 10 minutes. Peler les gousses d'ail et les réduire en purée. Réserver. Laisser les légumes dans le four éteint le temps de confectionner la sauce.

### Sauce

- Dans la même poêle à feu élevé, verser le miel. Déglacer avec le vin et laisser réduire de moitié. Ajouter la moutarde, la purée d'ail et le bouillon. Cuire 1 minute en remuant. Ajouter un peu de bouillon, si désiré.
- Retirer la ficelle et les os. Sur un plan de travail, trancher le rôti finement dans le sens contraire des fibres. Servir la viande avec les légumes et la sauce.



## Municipalité de Clerval

579, 2e et 3e Rang

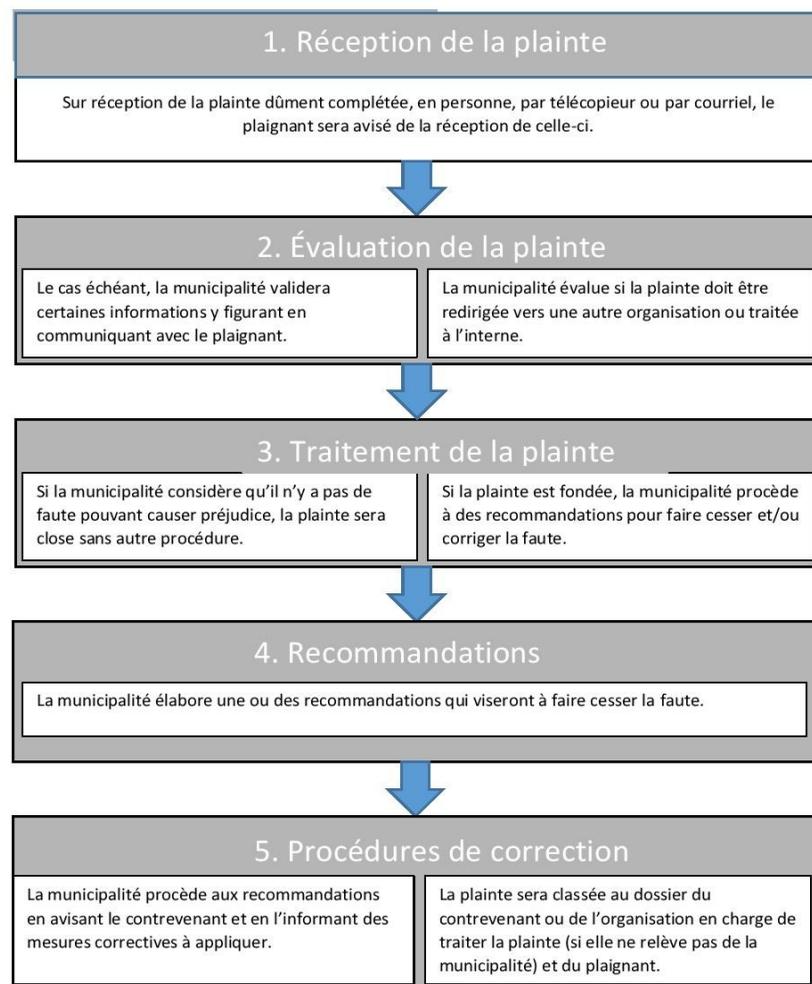
Clerval (Québec) J0Z 1R0

Téléphone: 819 783-2640

Télécopieur: 819 783-4001

Courriel: clerval@mrcao.qc.ca

### Processus de traitements des plaintes



# Sauce à spaghetti maison



## 500 ml / 10\$

### Au profit de la MDJ Clerval

Si vous désirez vous procurer de la succulente sauce à spag avec viande hachée de Wagyu et légumes d'ici communiquez avec Stéphanie au bureau municipal ! Tout les profits amassés iront à la maison de jeunes !!! Vous pouvez aussi nous contacter par courriel au : [mdj.clerval@gmail.com](mailto:mdj.clerval@gmail.com)

Merci à tous pour vos encouragements

BUREAU DE POSTE CANADA

LES HEURES D'OUVERTURES SONT :

LUNDI : 9:30 à 11h30 – 14:15 à 17:00

MARDI: 9:30 à 11:30 - 14:15 à 16:00

MERCREDI : 9:30 à 11:30 - 14:15 à 16:00

JEUDI : 9:30 à 11:30 - 14:15 à 16:00

VENDREDI : 9:30 à 11:30– 14:00 à 16:00

TÉLÉPHONE : 873-380-3052

L'ACCÈS AU CASIERS POSTAUX SONT JUSQU'À  
18H00 TOUT LES JOURS !

*Souper*  
*St-Valentin*

Samedi le 15 février 2025  
17h00 à la salle municipale Clerval

*Potage*  
*Lasagne*  
*Dessert*

12 ans et - 10\$  
13 ans et + 15\$

Billets disponibles au Bureau  
municipal ou sur place

*Au profit de la*  
*MDD Clerval*